

Les droits d'auteur de Flaubert

Yvan LECLERC*

« Mon service reste donc indéfini et,
par conséquent, im-payable. »¹

Dans la lettre par laquelle il apprend à Tourgueneff, alors en Russie, la mort de Flaubert, Maupassant écrit :

Il se portait fort bien les jours précédents, était heureux d'arriver à la fin de son roman [*Bouvard et Pécuchet*], et il devait partir pour Paris le dimanche 9 mai. Il comptait s'y amuser, « ayant caché, disait-il, un magot dans un pot ». Et un magot pas gros gagné avec la *littérature* »².

Maupassant souligne le mot *littérature*, comme il arrivait à Flaubert de le faire quand il ne l'écrivait pas avec une majuscule, dans une mise en relief emphatique pour ériger la notion de littérature en absolu, sans commune mesure avec les valeurs marchandes. Pour Flaubert, un magot gagné avec la *littérature* ne peut être qu'une contradiction dans les termes. Bien conscient du caractère inversement proportionnel du *revenu* et du *style*, Maupassant précise que ce magot n'était pas gros. Par ailleurs, le peu d'argent gagné grâce à une activité « gratuite » ne peut servir qu'à « s'amuser », à être dépensé en pure perte, en dehors du souci bourgeois du placement et de l'usage utilitaire.

C'est à ce « magot » qui nous aimerions nous intéresser. On ne peut savoir quelle somme se trouvait dans ce « pot », qu'on dirait venu d'un conte de fée, d'une histoire populaire ou d'une fable de La Fontaine. Mais il serait peut-être envisageable de dresser un bilan de ce que Flaubert a pu gagner *avec*

**Professeur de lettres modernes, université de Rouen*

1. Lettre à George Sand, 4 décembre 1872, *Correspondance*, éd. Jean Bruneau et Yvan Leclerc pour le tome V, « Bibliothèque de la Pléiade », t. IV, p. 619. Le trait d'union dans « im-payable » est de Flaubert.

2. Lettre du 25 mai 1880, *Correspondance Flaubert-Maupassant*, éd. Yvan Leclerc, Flammarion, 1993, p. 254.